

## Lettre Hebdo n° 379 - Semaine du 19 au 25 mai 2025

### Gestion du personnel

**Type** : réforme des conditions de rémunération des agents publics en congé de maladie ordinaire à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : modalités de mise en œuvre des décrets du 27 février 2025 relatifs aux règles de rémunération de certains agents publics placés en congé de maladie ordinaire.

**Documents** :        ▶ [Note académique](#)

**Lien** : [page](#).

**Type** : appel à candidatures de faisant fonction de personnel de direction au titre de l'année scolaire 2025-2026.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : l'académie de Limoges lance un appel à candidatures de faisant fonction de personnel de direction au titre de l'année scolaire 2025-2026. Les personnels intéressés doivent déposer leur dossier de candidature **avant le 30 mai 2025** via l'interface [Colibris](#).

**Documents** :    ▶ [Note académique](#)    ▶ [Fiche « Renouvellement de fonction : évaluation et avis »](#)  
                         ▶ [Note technique relative à la démarche Colibris](#)  
                         ▶ [Diaporama sur la mission de faisant fonction de personnel de direction](#)

**Lien** : [page](#).

**Type** : certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur, session 2026.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : le registre des inscriptions au CAFIPEMF est ouvert **du jeudi 15 mai 2025 au mardi 17 juin 2025 à minuit**. Le dossier de candidature est téléchargeable sur le [portail académique](#).

**Documents** :      ▶ [Avis d'ouverture](#)                      ▶ [Note académique](#)

**Lien** : [page](#).

## Actions éducatives

**Type** : éducation artistique et culturelle – ouverture des appels à projets « éducation aux arts et à la culture » pour l'année 2025-2026.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : présentation des différentes campagnes d'appel à projets qui se classent dans deux grandes catégories :

1. projets menés en lien avec la participation à un dispositif EAC ;
2. projets à l'initiative d'une école avec demande d'accompagnement DAAC/DRAC.

### À l'attention des écoles qui souhaitent déposer un projet EAC avec demande de financement

La campagne d'appel à projets premier degré avec demande d'accompagnement DAAC/DRAC est ouverte sur la plateforme Adage **du 19 mai au 16 juin 2025**.

Le vadémécum ci-dessous précise la démarche de l'appel à projets et vous rappelle les critères d'éligibilité d'un projet. Nous attirons votre attention sur le fait que, dans un contexte budgétaire très contraint, les commissions seront amenées à être plus sélectives et le nombre de projets qui seront soutenus sera probablement moindre. Il est donc important de soigner la présentation de votre projet sur Adage et de lire attentivement le vadémécum. Afin de vous aider dans la démarche de dépôt de votre projet, un document d'accompagnement à la saisie vous est proposé au format modifiable.

**Important** : pour que votre projet puisse être examiné en commission, il convient de le compléter dans la rubrique « appel à projet » ou bien via l'onglet « appel à projet ou dispositifs » (**onglet bleu**). Les projets de l'onglet « autres projets » (onglet violet) ne seront pas examinés.

En cas de besoin, vous pouvez contacter Elisa Petit, CPC Ussel Haute-Corrèze ([elisa.petit@ac-limoges.fr](mailto:elisa.petit@ac-limoges.fr)) ou les CPC référents EAC de votre secteur.

Une commission se réunira le 19 juin 2025 pour étudier les projets. Il n'y aura pas d'autre campagne en septembre.

**Documents** :      ▶ [Note académique](#)  
                         ▶ [Vadémécum : appels à projets EAC 2025-2026](#)  
                         ▶ [Document d'accompagnement à la saisie d'un projet](#)

**Lien** : [page](#).